

En début de semaine dans le Gard, le comité de suivi de la sécheresse se réunissait pour discuter de la situation exceptionnelle qui touche, depuis quelques semaines, le département. En effet, les quelques précipitations ayant eu lieu ces derniers jours n'ont pas suffi à combler les déficits en eau notés sur les cours deau et les nappes phréatiques sur la partie sud du Gard. Ce constat, cumulé aux prévisions météorologiques (faibles précipitations et fortes chaleurs pour les prochains jours encore, voir ci-après), a poussé le préfet à durcir les mesures et à placer ce mercredi matin, une partie du département en crise. Dans les faits, 97 communes sont concernées, essentiellement situées sur les bassins-versants du Vidourle et de la Cèze. Cela signifie, entre autres, que seuls les usages prioritaires de l'eau sont autorisés, alimentation en eau potable ou exigences de santé par exemple.

À Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard rhodanien, placé en niveau crise, c'est du jarnais vu selon le maire Jean-Yves Cha-pelet. Les particuliers comme les collectivités doivent restreindre leur utilisation d'eau. « On ne peut plus arroser, de jour comme de nuit, les fontaines ont été arrêtées, on ne peut plus remplir les piscines... » Dès la mi-juillet, les équipes techniques de la Ville ont fait descendre les pompes dans la nappe phréatique de 50 cm afin d'anticiper. « Aujourd'hui, elles sont noyées à 30 cm. Depuis 50 ans, les nappes n'avaient

jamais été à un niveau aussi bas. On a de l'eau, il ne faut pas s'affoler, mais on voit bien qu'il y a quelque chose qui change. »

Le maire réunit ce jeudi un groupe de travail pour réfléchir aux mesures à mettre en place si la situation se poursuit. « On a ce temps-là pour au moins huit jours et dernière, on ne sait pas ce qu'il va se passer. On espère un épisode cévenol ».

Dans le même temps, des communes en aval du gardon, au nombre de 73, passent en alerte de niveau 2 (alerte renforcée). Il y est donc notamment interdit d'arroser les lieux sportifs ou les espaces verts, privés comme publics. Pour le reste du département, en alerte de niveau 1 ou en simple état de vigilance, la situation reste identique à celle des dernières mesures. Une nouvelle réunion, avec de potentielles nouvelles précautions, est prévue le 6 septembre prochain.

Un nouveau point cette semaine pour l'Hérault

Chez les voisins héraultais, la situation reste stable depuis le 8 août dernier, date de la dernière réunion du comité de suivi. Sur certains secteurs comme sur le bassin-versant de la Lergue ou de l'Hérault, les particuliers ont toujours interdiction de remplir leurs piscines ou de laver leurs véhicules, alors que l'arrosage de parcs de golf ou autres terrains sportifs est limité à des plages horaires précises. Comme l'explique la DDTM34 (Direction départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault), le prochain point



■ La vigilance contre la sécheresse a franchi un nouveau palier.

donnera une idée plus précise de la situation. « Le comité va se réunir, avec le préfet de l'Hérault, en fin de semaine pour faire un nouveau point. La possibilité d'un durcissement de certaines mesures n'est pas à exclure, mais pour l'instant on reste dans la même situation que celle du 8 août ».

Même si, en l'état, le niveau d'alerte ne devrait pas changer dans les communes héraultaises, ou alors à la marge,

lui été récemment relevé concernant le niveau d'alerte », confie-t-il.

Enfin, dans l'Aude, si la grande majorité du département ou l'on demande simplement aux habitants de consommer l'eau de manière mesurée, quelques communes sont tout de même en état de crise, notamment aux abords de l'Orbiou et des divers affluents de l'Aude.

Un risque en cas d'incendie

Une sécheresse qui pose des questions, notamment sur les risques d'incendie qu'elle entraîne. « Il n'y a pas forcément de lien direct pour un début d'incendie. Mais si les réserves en eau sont basses ça veut dire que les végétaux vont être desséchés et le risque de départ de feu reste important. Là où ça peut être encore plus problématique, c'est en cas de besoin de ravalement en rivière ou sur un autre cours d'eau. Si le niveau est bas cela peut devenir dangereux. Cependant, nous ne sommes, actuellement, pas à un stade critique à ce niveau », détaille Jérôme Bonnafoux, responsable de la communication du Sdis 34. Hier justement, en prévision de ce risque, le parc zoologique du Lunaret à Montpellier, a fermé ses portes pour la journée, au même titre que la réserve du Lez et le bois de Montmaur. Seule est restée ouverte la serre amazonienne du zoo.

FORTES CHALEURS

Parti pour durer ?

D'après Météo-France, la situation n'est, pour l'instant, pas sur le chemin d'un retour à la normale. En effet, dans le Gard, si le temps doit osciller entre nuages et grand soleil, les températures ne devraient pas descendre sous les 25 degrés. Pour ce qui

concerne les précipitations, il n'est, pour le moment, pas question de voir la pluie tomber. Un constat similaire pour les départements voisins de l'Hérault et de la Lozère ou le manque de pluie se fait de plus en plus sentir. Et où le mercure ne devrait, là non plus, pas énormément chuter dans les jours prochains.

Une sécheresse qui n'a pas que des effets néfastes sur le niveau des ressources en eau. En effet, un aspect un peu plus méconnu du phénomène fait que les fondations des habitations bougent et s'abîment, créant des fissures conséquentes. Particulièrement dans le cas où elles sont construites sur des sols argileux où le manque d'eau pendant l'été fait que les sols se rétrécissent 3 237

communes à travers la France viennent d'être reconnues en état de catastrophe naturelle pour l'année 2018. L'Occitanie faisant partie des régions les plus touchées.

THIBAUT LONGJIN
(AVEC LIZA LEMAIN)

tlonjin@midi Libre.com